

Ecrit par le 5 décembre 2025

Agnès Zwaenepoel rejoint les rangs de l'Isema

En ce mois de rentrée, [Agnès Zwaenepoel](#) a rejoint l'activité formation continue de l'[Isema](#) (Ecole supérieure de commerce des industries alimentaires, bio-industrie du vivant et de l'environnement) en tant que conseillère en formation.

Titulaire d'un Bachelor en marketing et management, d'un diplôme de management hôtelier ainsi qu'un master 1 en ressources humaines spécialisé dans la formation, Agnès a occupé diverses fonctions dans la relation client, le commercial et la formation un peu partout dans le monde : Espagne, Angleterre, Etats-Unis et Australie. De retour en terre provençale et forte de ces expériences, elle a choisi d'orienter sa carrière vers l'accompagnement RH et la formation. Elle s'est naturellement dirigée vers le métier de consultante en évolution professionnelle et formation qu'elle exerce désormais.

Ses missions principales : promouvoir le catalogue de formation continue de l'Isema, recenser les besoins en développement de compétences des entreprises et leur proposer des offres adaptées. Agnès est également membre et Présidente 2020 de l'association de la [Jeune Chambre Economique du Grand Avignon](#), et engagée sur son territoire.

L.M.

Vaucluse Provence attractivité déambule au salon 'Global industrie'

L'agence [Vaucluse Provence attractivité](#) était présente il y a quelques jours au salon [Global industrie](#) à Eurexpo Lyon. Elle y a rencontré quatre entreprises en rendez-vous professionnels qualifiés programmés en amont et en a profité pour prendre des contacts directs avec des entrepreneurs et porteurs de projets. L'occasion également de se tenir informé des dernières tendances et innovations.

Ecrit par le 5 décembre 2025

Global industrie : the 'place to be'

En tout juste deux éditions, Global Industrie s'est imposé comme l'un des tout premiers salons mondiaux consacrés à l'industrie. Son positionnement orienté à la fois vers l'industrie du futur et l'international explique le succès rencontré dès ses débuts à Paris et qui n'a fait que s'amplifier à Lyon. Le salon rassemble à la fois tout son écosystème (start-ups, grands groupes, sous-traitants, fabricants d'équipements ou de solutions industrielles, pôles de compétitivité, centres de recherche, incubateurs), toute sa chaîne de valeur (R&D, conception, production, maintenance, services, formation), mais également tous ses marchés utilisateurs (transports, énergie, agroalimentaire, chimie, cosmétologie & pharmacie, mécanique).

L'ensemble des acteurs de l'industrie sont ainsi assurés d'y rencontrer leurs actuels et nouveaux partenaires et d'y trouver le produit, l'équipement, le savoir-faire ou la solution qu'ils recherchent, réalisant au passage un gain de temps, d'investissement et d'efficacité important.



Crédit photo: Global industrie, édition 2021.

L.M.

Ecrit par le 5 décembre 2025

Pertuis : Pellenc ST veut être une marque mondiale de l'économie circulaire



Le fabricant vauclusien de machines de tri optique a imaginé il y a 10 ans comment faire des centres de traitement des déchets de véritables acteurs de l'économie circulaire. Son nouveau site de production (10M€ d'investissement) se met en place et se prépare à doubler son activité grâce à une vision 'locale' de valorisation des gisements de matières.

« Boîte noire et gants blancs ». On dirait un spectacle de prestidigitation. Toutes ces merveilles de technologie ébahissant nos esprits n'ont plus rien de commun avec les outils dont nous avions autrefois la maîtrise. Au moindre caprice, à plus petite panne, il faudra attendre, bras ballants, les mains expertes et gantées de techniciens spécialisés. « C'est exactement ce qu'on ne veut pas faire et ce qui rend notre

Ecrit par le 5 décembre 2025

approche si différente dans notre métier », pose Jean Hénin, le jeune président de Pellenc selective technologies (ST).

Ce métier - le tri industriel des déchets - confronté à la difficulté de l'organisation des filières, sort encore des limbes. Il était plus simple de remplir des incinérateurs en surcapacité et des centres de stockage de déchets que de les acheminer vers des centres de tri trop petits, trop chers. C'est ainsi qu'en 2015, trois quarts des déchets n'étaient donc toujours pas recyclés en France parce que la plupart des centres de tri ne pouvaient pas traiter plus de 10 000 tonnes par an. Et à un prix exorbitant, 40% plus chers que leurs homologues européens.

Des solutions de tri crédibles

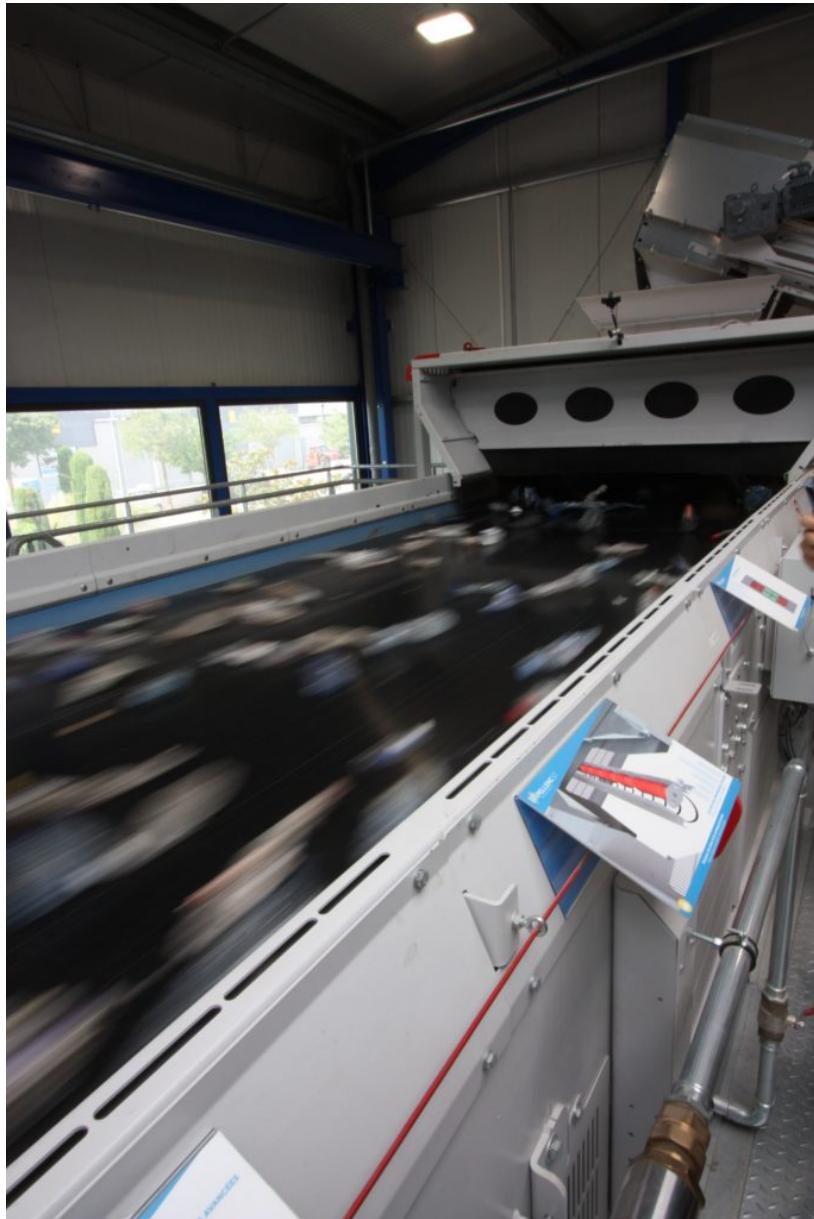
Depuis lors, de gros progrès ont été accomplis pour améliorer la disponibilité (temps effectif de fonctionnement) et les performances des machines, face à la nécessité - imposée par voie d'arsenal législatif - de traiter une plus grande fraction des gisements de déchet.

« La qualité du produit sortant doit être la plus parfaite possible pour que les industriels puissent l'utiliser sans trop de contraintes. C'est là que ça se joue », précise Jean Hénin. Il faut obtenir une matière plus pure, en moins de temps, pour créer des filières compétitives.

Dotés des dernières générations de capteurs, les convoyeurs de tri circulant à la vitesse de 2 à 4 mètres par seconde peuvent désormais détecter et isoler une seule et même matière avec un taux de pureté variant de 90 à 98%, contre 85% hier. Ces matières, comme le plastique, devenues plus facilement recyclables intéressent largement les industriels.

Pellenc ST n'a cessé de progresser depuis ces 6 dernières années, affichant une croissance annuelle de plus de 10% sur le marché des machines de tri optique dont elle est aujourd'hui le numéro deux mondial face à un Norvégien. Sa part de marché en France est de 50% et de 20% à l'étranger.

Ecrit par le 5 décembre 2025



Le plan 'ST 2025' concrétise une vision

C'est en apportant de la compétitivité à ses clients et des solutions de valorisation crédibles un peu partout dans le monde (30 pays) - nous allons voir comment - que l'entreprise vauclusienne a dégagé une nouvelle vision de son métier.

« Nous avons imaginé l'avenir à 10 ans, en tenant compte des deux évolutions majeures que sont la transformation énergétique et la nouvelle révolution industrielle. Dès 2015, nous avons donc cherché à fabriquer des machines intelligentes et connectées qui puissent répondre aux attentes spécifiques de chaque client, optimiser l'exploitation des sites et s'adapter à l'extension des consignes de tri. »

Le plan 'Pellenc ST 2025', se déploie aujourd'hui autour d'un projet d'aménagement et de modernisation

Ecrit par le 5 décembre 2025

du site de Pertuis qui frôle le doublement de sa surface grâce à un investissement de 10M€, dont 500 000€ apporté par la plan France Relance. Le tout ressemblera davantage à un campus qu'à un ensemble de hangars perdus dans une zone d'activité. Cette année, le centre d'innovation (1 350m²) ouvre ses portes ; en 2022 le centre de production et de logistique (2 200m²) permettra d'augmenter les capacités pour sortir 250 à 300 machines par an. Puis un centre de test et de formation accueillera, à partir de 2023, les clients et les publics extérieurs. Cet espace spécifique (900m²), vitrine industrielle française, servira à faire vivre la communication de la marque par des démonstrations auprès des clients, éco-organismes, écoles, exploitants de sites, etc.

L'économie circulaire est un travail de haute couture

Jérôme Bellavigna (Crossover Technologies, Pertuis), spécialiste de la gestion de données, explique le savoir-faire construit avec Pellenc ST depuis le lancement du plan. « Les machines peuvent prévenir les opérateurs avant une panne technique, jusqu'à 3 heures à l'avance, grâce à l'analyse des données de tri. Un algorithme prédictif prévient les casses, les bourrages, les usures à partir des données de tri archivées et des cas d'usage spécifiques à chaque machine ». Il devient même possible de connaître, en détail, la composition et la répartition du flux de déchet qui circule sur les convoyeurs. Et ce, dans chaque pays et dans chaque ville.

L'économie circulaire est un travail de haute couture, car « le déchet reste bien un produit local » confirme Jean Hénin et une question de proximité. « Nous connaissons bien nos clients, 60% ont un contrat de service qui permet de nous contacter H24 pour les aider à résoudre les problèmes de production. Nous sommes en appui de leur intervention, mais nous n'en sommes jamais le fil rouge ». Les opérateurs - formés par Pellenc ST - peuvent donc intervenir facilement et cibler leurs actions pour maintenir un fonctionnement fluide et optimisé de leur machine de tri (gamme Mistral+).

Sur un marché en croissance de 10 à 15% par an, s'ouvrant au recyclage des textiles, Pellenc ST a déjà prévu de créer 75 emplois d'ici 2024 après avoir embauché 40 personnes l'an dernier. Son chiffre d'affaire de 45M€ en 2020 devrait doubler d'ici 2025.

L'histoire des déchets, étudiée par la rudologie, nous enseignera peut-être un jour que l'intelligence artificielle a rendu possible le recyclage à une bien plus grande échelle que ne le faisaient nos valeureux chiffonniers de jadis. Avec un avantage spécifique à la technologie : « plus on récupère de matière, plus on s'améliore ». Et c'est moins pénible pour les gens.

Éric Trappier : « Il est nécessaire que la France reste une puissance industrielle »

Ecrit par le 5 décembre 2025



Porté à la présidence de l'UIMM (Union des industries et métiers et de la métallurgie) le 15 avril 2021, Éric Trappier succède à Philippe Darmayan, qui était arrivé au terme de son mandat de 3 ans. La Métallurgie lui confie la responsabilité d'engager ses entreprises dans une dynamique de rebond, après la longue année d'incertitude engendrée par la crise sanitaire. Lui-même confronté au défi d'une économie mondiale bousculée par la covid, le patron de Dassault Aviation, de passage à Lyon, appelle ses troupes à l'optimisme sans relâcher les efforts pour autant.

Certes la crise sanitaire n'est pas terminée et la métallurgie rassemble une très grande diversité d'entreprises, mais globalement comment se porte-t-elle aujourd'hui ?

« Elle va plutôt bien. L'activité redémarre fortement dans quasiment toutes les filières. Et même celles qui nous inquiétaient tout particulièrement, à commencer par l'automobile et l'aéronautique, semblent sur la bonne voie. La première doit cependant gérer un problème d'approvisionnement en composants électroniques, qui bride un peu la production. Elle doit aussi composer avec la transition environnementale. On ne passe pas d'un moteur thermique à un moteur électrique en un claquement de doigts et cela inquiète naturellement une partie de nos adhérents, qui sont majoritairement des sociétés investies dans le moteur thermique. »

Ecrit par le 5 décembre 2025

Le cas de la filière aéronautique, que vous connaissez parfaitement, est encore différent ?

« La filière aéronautique a en effet été lourdement touchée par cette crise, avec une chute de son activité de l'ordre de 30 à 40 %. Le coup est rude, mais nous avons quelques signaux de reprise. C'est notamment le cas pour les A320 dans la famille Airbus, pour les business Jet de Dassault Aviation... J'ajoute que l'aviation militaire s'est plutôt bien portée pendant cette période. Pour toutes ces raisons, j'ai tendance à penser que nous avons laissé derrière nous la période la plus complexe. »

L'horizon s'est donc dégagé ?

« Oui, mais il faut rester prudent. La très forte demande qui s'exerce sur les matériaux en raison de la reprise, notamment aux États-Unis, mais aussi sur les composants électroniques, constitue un sujet de préoccupation. La question de l'emploi est un autre point sur lequel nous devons rester attentifs. C'est un paradoxe : nous manquons de bras pour travailler dans nos entreprises, alors que la France compte encore 2,5 millions de chômeurs. »

« **Un travail de pédagogie auprès des jeunes.** »

Le manque d'attractivité de l'industrie vous inquiète ?

« Il m'interpelle en tout cas. Nous avons un gros travail d'information à réaliser en direction des jeunes, des parents et des enseignants. Il est incompréhensible que, pour le plus grand nombre, ils pensent encore les métiers de l'industrie réservés aux élèves en échec. Ce n'est pas le cas. Il y a de formidables parcours à réaliser dans l'industrie. Et pour s'engager dans cette voie, l'apprentissage et l'alternance sont des véhicules essentiels. L'UIMM est depuis très longtemps mobilisée sur la formation. Le centre de formation que j'ai visité ce matin dans le 8^{ème} arrondissement de Lyon symbolise la démarche que nous portons pour accompagner la mutation de nos métiers. Je rappelle que plus de 90 % des jeunes qui passent par-là auront un emploi en sortant de formation ; ce n'est pas anodin. »

Inflation, difficultés de recrutement, des sujets d'inquiétude pour les entreprises, auxquels s'ajoutera à un moment donné celui du remboursement des aides gouvernementales. N'est-ce pas le principal défi qui les attend ?

« Il faut en effet être vigilant. Le "quoi qu'il en coûte" a été salvateur au plus fort de la crise, mais il est logique de revenir maintenant à des aides plus ciblées. Pour le moment, le remboursement des PGE a été étalé et c'est une très bonne chose. Mais plusieurs facteurs de tension vont se conjuguer à l'avenir. Les remboursements des PGE tout d'abord. Mais aussi les investissements que beaucoup d'entreprises ont engagé, notamment dans le numérique, en bénéficiant des programmes de modernisation mis en place par l'État, mais aussi en les autofinancant en partie. Enfin, la reprise qui s'exerce et qu'il va falloir financer également. Car c'est au moment où la production redémarre qu'il y a un besoin de fonds de roulement. Ceci étant dit, il faut vraiment prendre cette sortie de crise comme une opportunité et s'adosser sur cet élan pour faire rebondir l'industrie. »

Ecrit par le 5 décembre 2025

« On ne passe pas d'un moteur thermique à un moteur électrique en un claquement de doigts. »

Justement quelles sont les clés pour favoriser ce rebond industriel ?

« Nous pouvons avoir une industrie forte grâce à l'innovation. Notre tissu industriel est dense, innovant et propose des produits à forte valeur ajoutée. C'est vrai dans l'automobile, dans l'aéronautique... C'est pour cela qu'il est essentiel de conserver des aides en faveur de l'innovation dans certains secteurs. De la même manière, si nous voulons que la production suive, il faudra aussi des aides à l'investissement. Sur tous ces points, l'UIMM, en collaboration avec France Industrie et le Medef, fera des propositions. Une année électorale se profile en 2022 et les différents candidats devront se positionner sur le futur en matière de compétitivité, de fiscalité, de charges sociales, d'aides à l'investissement... »

Certains parlent d'un nouveau plan de relance ; vous semble-t-il nécessaire ?

« Nous sommes à la fin du "quoi qu'il en coûte", qui a généré une grosse dette, mais je crois qu'il fallait le faire pour éviter que nos entreprises perdent des compétences. En fait c'est presque un plan de sauvetage qui a été mis en place, même si le mot n'a pas été utilisé. Demain, il faudra continuer à accorder des aides, qu'elles s'appellent plan de relance ou pas, mais de manière plus ciblée. Par exemple pour prolonger la transformation numérique de nos entreprises, ou bien pour favoriser la transition énergétique, qui constitue un énorme défi, car il va falloir accompagner la décarbonation de notre industrie, qui est préconisée pour arriver à tenir les ambitions de la stratégie bas carbone française ou du green deal européen. »

C'est d'ailleurs l'un des programmes majeurs du plan d'investissement d'avenir. Que vous inspire ce PIA ?

« Sa mise en place a été une très bonne initiative, mais il a été construit avant la crise. Il doit donc évoluer pour faire face à la période post-crise. Il faut notamment l'améliorer et le simplifier. Trop de règles compliquées, trop de contraintes administratives empêchent les entreprises de s'en saisir. Notamment les PME. C'est un sujet central et l'UIMM jouera son rôle, pour s'assurer qu'elles sont en mesure d'accéder facilement à ces programmes, que ce soit au sein des filières ou en direct. Il doit en aller de même pour la numérisation. L'industrie 4.0 va coûter cher, mais il faut absolument s'engager dans cette voie. Enfin, quoi qu'en disent certains, il faut absolument préserver le Crédit d'Impôt Recherche. »

« Il y a de formidables parcours à réaliser dans l'industrie. »

En cas de rebond de la crise sanitaire, que certaines annoncent pour septembre, faudra-t-il en arriver à la vaccination obligatoire pour que l'économie nationale ne manque pas la reprise ?

« L'éventualité d'une nouvelle vague épidémique nous inquiète en effet. Ceci étant dit, la France est en

Ecrit par le 5 décembre 2025

train de beaucoup vacciner et c'est une bonne nouvelle. Pour le reste, ce n'est pas à nous mais au gouvernement de décider s'il faut ou non, obliger les gens à se vacciner. Pour ma part, j'encourage fortement ceux qui ne le sont pas encore à le faire. C'est que nos entreprises pourront retrouver leurs clients et leurs sous-traitants un peu partout dans le monde. »

La 'relocalisation' est devenu le maître mot du discours politique depuis quelques années ; est-ce aussi votre priorité ?

« Je suis de ceux qui pensent que l'on doit aider en premier lieu ceux qui sont déjà "localisés". Ceux qui ont investi en France depuis des décennies, ceux qui croient à la production française, ceux qui sont fidèles à ce pays. Ensuite, il faut bien entendu favoriser la relocalisation de l'innovation et de la production. Mais relocaliser des secteurs dits stratégiques dans le cadre d'une politique industrielle décidée par l'État n'a de sens que si c'est durable. Et surtout, j'insiste, il ne faut pas que cela se fasse au détriment de ceux qui sont déjà en France et qui se battent tous les jours dans une compétition mondiale pour prolonger leur développement et poursuivre leurs investissements. »

Pour que la France reste une grande puissance industrielle ? L'est-elle encore d'ailleurs ?

« Je vais vous répondre d'une façon détournée, en affirmant qu'il est nécessaire que la France reste une puissance industrielle. Notre pays ne peut pas être simplement celui du tourisme. La France ne se conçoit pas sans industrie. De l'aéronautique à l'automobile, en passant par le nucléaire, le ferroviaire et la santé, nous avons des fleurons mondiaux. Il serait totalement absurde de croire que le déclin de l'industrie est inéluctable. Il faut absolument renverser la vapeur et pour cela l'industrie doit être une priorité nationale. »

Propos recueillis par Jacques Donnay pour ResoHebdoEco - www.reso-hebdo-eco.com

Ecrit par le 5 décembre 2025



© Marine Agathe Gonard

Dates

1983 : Diplôme d'ingénieur Télécom Sud Paris
 1984 : Rejoint Dassault Aviation, dont il devient le plus jeune PDG 29 ans plus tard
 2017 : Élu président Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales (Gifas)
 2021 : Élu président de l'UIMM

Entre nous

- Son rituel du matin : petit-déjeuner en lisant la presse du matin, puis une revue de presse spécialisée aéronautique.
- Ses lectures : j'alterne livres d'histoires et romans. En ce moment je lis « Le Régent » d'Alexandre Dupilet et « L'Homme de Césarée » de Françoise Chandernagor.
- Sa source d'inspiration : me promener en forêt ou en bord de mer et observer les éléments.
- Son lieu de prédilection : le bord de mer en Gironde, lieu de regroupement de la famille. Golf, vélo et repos, sans oublier terroir avec le vin en facteur de convivialité.

Jean-Noël Barrot, vice-président de la commission des finances : « Le Vaucluse recèle quelques pépites industrielles »

Le Premier ministre a confié à [Jean-Noël Barrot](#), député des Yvelines et vice-président de la [commission des finances](#), une mission visant à recueillir les remontées de terrain des acteurs économiques, afin de réfléchir à des mesures pouvant favoriser le rebond économique des territoires. Le Vaucluse clôturait la tournée des régions de France, une visite durant laquelle le député est allé à la rencontre de deux entreprises phares du secteur : [Borghino](#) à Avignon et [Keramis](#) à Cavaillon.

Le [plan de relance](#) risque-t-il de laisser certains territoires en situation de décrochage ? Les aides octroyées ont-elles été suffisamment orientées vers les acteurs fragiles des régions pauvres ? Faudra-t-il des dispositifs complémentaires ? C'est ce que Jean-Noël Barrot a été chargé de vérifier au cours d'une mission de 6 mois qui touche à sa fin. Interview.

Quels sont les objectifs de votre mission ?

L'idée de départ est que certains territoires, en fonction de leurs spécificités industrielles et de la nature de leur tissu économique, peuvent être plus durement éprouvés que d'autres. L'objectif est qu'aucun territoire ne décroche en sortie de crise. Le Premier ministre m'a demandé d'établir une cartographie fine de la vulnérabilité induite par la crise, et de la croiser avec la cartographie des vulnérabilités préexistantes. Le pays a été traversé par des fractures importantes qui préexistaient avant la crise. Le gouvernement voulait s'assurer à travers cette mission que les fractures anciennes ne s'accroissent pas et éviter l'apparition de nouvelles.

Quelle méthode utilisez-vous pour établir ce diagnostic ?

Pour réaliser cette mission, nous avons entrepris un tour de France, en passant par chacune des 13 régions métropolitaines. Nous avons ciblé des bassins d'emploi soit fragiles, soit particulièrement touchés par la crise actuelle. Nous allons croiser les données disponibles avec des remontées de terrain, à travers une large consultation des élus et des responsables locaux et des déplacements de terrain tout au long du semestre. La cartographie servira de point de départ à la formulation de propositions éventuelles pour faciliter le rebond économique. Nous nous appuyons également sur les données de l'[Insee](#), un énorme effort a été entrepris afin de mettre à disposition des décideurs des données actualisées. Nous sommes allés à la rencontre des élus, des présidents de fédérations professionnelles, de

Ecrit par le 5 décembre 2025

chambres consulaires, de chefs d'entreprise...

Pourquoi avoir tenu à visiter les industries Borghino et Keramis ?

Pour la dernière étape de notre tour de France, nous avons souhaité nous rendre dans le département du Vaucluse. Nous sommes partis du constat que le Vaucluse présentait des fragilités importantes, c'est le 5e ou 6e département le plus pauvre de France. En région Paca, le Vaucluse subit de plein fouet la pauvreté avec un taux de chômage très élevé. Le département a été affecté par la crise que nous traversons, je pense notamment aux zones industrielles situées dans le nord de Valréas et Bollène qui ont subi une baisse d'activité très forte. Les secteurs de Cavaillon, Orange et Avignon ont toutefois été moins affectés, même si l'activité du festival a été durement bousculé. Borghino et Keramis sont deux entreprises industrielles familiales et territorialement implantées.

Borghino est lié au secteur de l'aéronautique et, pour autant, a réussi à maintenir son activité l'année dernière, du fait du positionnement sur un créneau d'excellence. L'entreprise va bénéficier du soutien de l'état dans le cadre du plan France relance pour leur permettre d'investir dans une stratégie de numérisation en un an et demi, alors qu'elle aurait attendu 6 ou 7 ans sans cette aide. Il est intéressant de constater comment ce plan de relance permet d'accélérer la réindustrialisation du pays en donnant de nouvelles forces à ces PME familiales qui se développent.

Pour ce qui est de Keramis, la société touche à un sujet fondamental : la souveraineté alimentaire et la transition vers de nouveaux modes de consommation. La société est pleinement engagée dans la transformation des productions biologiques. C'est un maillon fondamental, il nous faut à la fois développer l'agriculture biologique et trouver un moyen de transformer ces productions. Keramis témoigne d'une vraie culture de Responsabilité sociale et environnementale, en portant une attention particulière au bien-être de ses salariés et de ses parties prenantes. Grâce au soutien du plan France relance, elle continuera son développement. Le Vaucluse recèle de quelques pépites industrielles, mais est caractérisé par un taux de chômage très élevé. L'objectif est de faire reculer ce taux de manière durable.

Mi-mars, 24 dossiers industriels de notre région avaient été retenus dans le dans le programme 'Territoire d'industrie' pour un montant de subvention de l'Etat de 13M€. Tomas Redondo, secrétaire général de l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM) en Vaucluse, regrettait alors la lenteur du traitement des dossiers. Certains dossiers ayant fait quelques fois l'objet de refus non motivés. Quelles solutions pour accélérer le procédé ?

Il y a un certain nombre d'appels à projets très populaires, celui-ci en fait partie. Nous avons observé sur certains territoires la mise en place au niveau régional d'une 'cellule d'accélération' dans laquelle siègent tous les services instructeurs de France. L'objectif de ces cellules est de trouver une solution aux entreprises qui ne sont pas lauréates afin de les orienter vers d'autres aides de financement. Il s'agit alors de recycler des dossiers pour les rendre éligibles à d'autres accompagnements. Ce dispositif résulte d'une coordination entre les collectivités et les services instructeurs. Il existe une cellule en Corse et en Centre-Val de Loire.

Ecrit par le 5 décembre 2025

Existe-t-il une cellule similaire en Vaucluse ou en Région Sud ?

A ma connaissance, il n'existe pas de cellule de ce type dans le Vaucluse, mais cela ne signifie pas que des moyens ne sont pas mis en œuvre pour l'accompagnement des entreprises. La finalité est en effet d'envisager ce genre de recommandation à terme et d'orienter les efforts vers le suivi des dossiers dans chaque région.

Beaucoup de chefs d'entreprise se heurtent au manque de foncier en Vaucluse. Ils déplorent notamment des aides et un accompagnement non adaptés aux spécificités du territoire. Qu'en pensez-vous ?

La rareté du foncier peut s'avérer être un bon signe. Cela signifie que l'attractivité du territoire est telle que les entreprises souhaitent s'y implanter et développer leur activité. Toutefois, il convient de souligner qu'un des objectifs du pays est de ne pas sur-artificialiser les terres agricoles. J'ai personnellement plaidé afin que le '[Fonds friches](#)' soit renforcé, il est en effet passé de 350M€ à 650M€. Ce fonds servira à reprendre des sites industriels. Le Vaucluse regorge de terres agricoles qu'il faut préserver et valoriser, un équilibre est à trouver. Nous avons du foncier déjà artificialisé, nous allons l'utiliser pleinement pour le mettre à disposition de porteurs de projets.

Quelles mesures complémentaires pourriez-vous proposer en plus de celles prévues dans le cadre du plan de relance ?

Il faut savoir que le plan est encore en cours de déploiement à travers une enveloppe de 100 milliards d'euros. La première étape est de s'assurer que ces fonds arrivent bien aux entreprises et collectivités pour que les projets sortent de terre. Le président de la République a témoigné à plusieurs reprise sa volonté, il a très clairement dit aux français et aux entrepreneurs qu'il les soutiendrait quoi qu'il en coûte. Cela s'est traduit par plusieurs augmentations des enveloppes d'aides. La semaine prochaine, nous votons un projet de loi de finance rectificative destiné à l'activité partielle pour les mois à venir. Les deux entreprises et l'agence de l'attractivité ont unanimement salué les mesures de soutien telles que le Prêt garanti par l'Etat, le Fonds de solidarité, l'activité partielle ou le report d'échéances sociales. Peut-être faudra-t-il aller plus loin dans le cadre du plan de relance, mais il faudra le faire de manière coordonnée sur le plan européen. Les résultats du diagnostic seront présentés jeudi prochain.

Propos recueillis par Linda Mansouri

Ecrit par le 5 décembre 2025



Depuis 1981, les ateliers BORGHINO habillent, décorent, garnissent les intérieurs d'avions et d'hélicoptères, avec une expertise reconnue sur les segments « Business » et « VIP ». Photo: Préfecture de Vaucluse.

Ecrit par le 5 décembre 2025

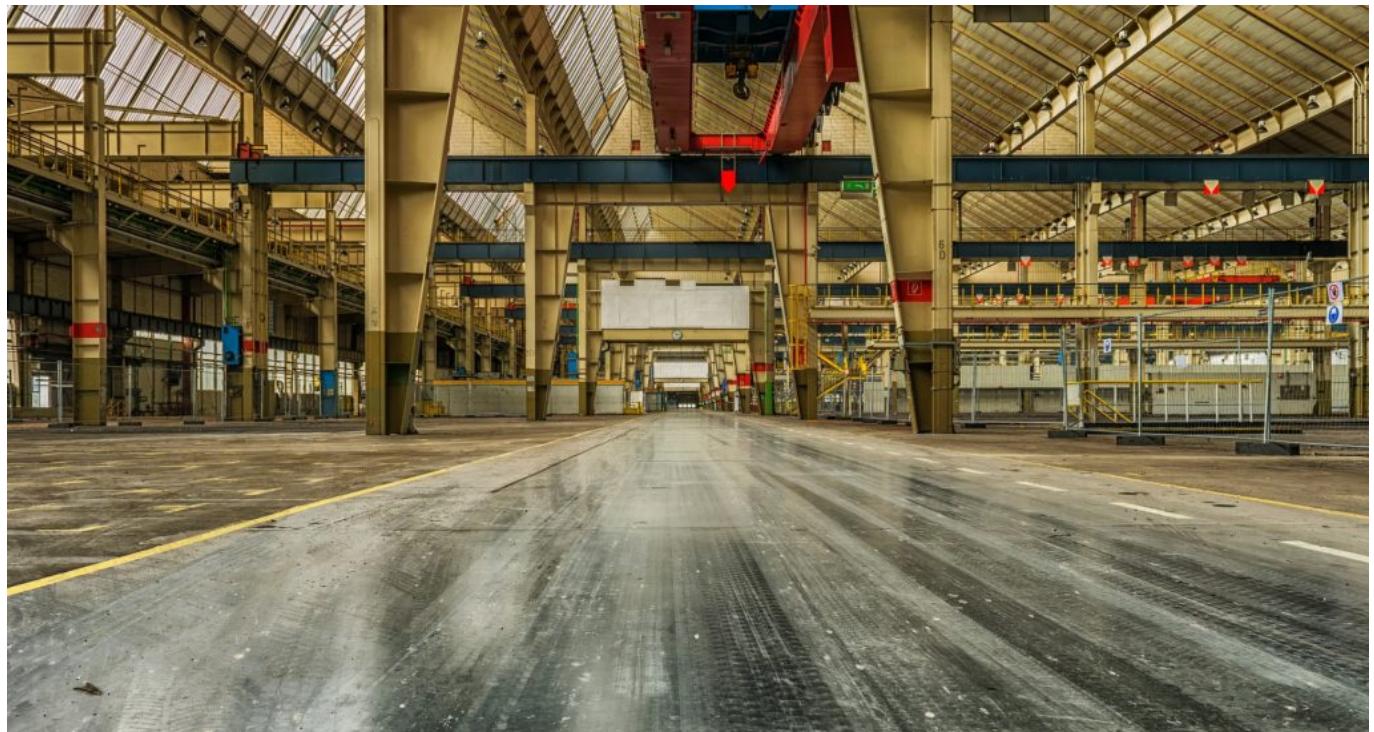


Le vice-président était accompagné de Julien Fraysse, sous-préfet à la relance, de Christian Guyard, sous-préfet de l'arrondissement d'Avignon, de Christine Hacques, sous-préfète de l'arrondissement d'Apt, des élus locaux et des partenaires économiques et sociaux du territoire. Photo: Préfecture de Vaucluse.

'Faire ingénierie' investit dans la performance industrielle durable en

Ecrit par le 5 décembre 2025

Vaucluse



‘[Faire ingénierie](#)’, spécialisée dans le conseil et les études techniques orientés vers la performance industrielle durable, investit en Vaucluse. Créée en Occitanie en août 2020, la start-up traverse le Rhône pour s’implanter dans le département afin d’y développer son activité grâce aux infrastructures logistiques et au tissu industriel du département.

De Bagnols-sur-Cèze à Sorgues

« Pour des raisons de praticité et de réseau, nous souhaitons nous rapprocher du Vaucluse, le changement du siège social sera effectif à compter du mois de juillet », explique [Sébastien Gavelle](#), président de ‘Faire ingénierie’ et cadre technique dans l’industrie. La société a vu le jour à Bagnols-sur-Cèze et outre la volonté de se rapprocher de ses clients actuels (Suez Rv, Iter..), ‘Faire ingénierie’ cible également de nouveaux marchés locaux, notamment dans les secteurs de l’agroalimentaire et des cosmétiques. L’entreprise, installée à Sorgues depuis le début de l’année, poursuit son déploiement, avec l’extension de ses bureaux au Saphir (90 m²) effective au 1er juillet.

« Notre objectif est d’apporter une performance industrielle durable, aider les industries locales à améliorer leur productivité et optimiser leurs process tout en réduisant leur impact environnemental. Il s’agit concrètement de diminuer les émissions de gaz à effet de serre en proposant des solutions fiables

Ecrit par le 5 décembre 2025

et pérennes », explique le chef d'entreprise.

Des ingénieurs dédiés à l'ensemble du projet

« Nos convictions écologiques nous ont conforté sur le fait que, malgré la situation économique instable, nous devions nous lancer et aider les entreprises à initier la transition industrielle post-covid. » De jeunes ingénieurs avec une moyenne d'âge de 35 ans constituent principalement une équipe mixte de 10 personnes. La société prévoit par ailleurs le recrutement d'une vingtaine de nouveaux collaborateurs d'ici 3 ans. « Nous pouvons accompagner nos clients sur l'ensemble des projets en ingénierie, du conseil à l'étude en passant par la conception et le pilotage », explique [Mathieu Molina](#), responsable des affaires commerciales.

Collaboration avec Suez

La société travaille actuellement pour Suez qui exploite, pour le compte du [Sidomra](#), l'unité de valorisation énergétique des déchets à Vedène sur un projet d'amélioration de la gestion des eux de process. Le site est engagé dans une démarche de zéro rejet d'effluent liquide et de réduction de sa consommation d'eau. La convergence de ces deux sujets étant l'optimisation du recyclage des eaux de process.

« Nous les aidons à optimiser l'utilisation de leur eau de process, de façon à ce qu'ils les réutilisent au lieu de les rejeter. » 'Faire ingenierie' travaille également pour la société de tuyauterie industrielle [Moscatelli](#), afin de rendre leurs équipements plus performants et vertueux pour l'environnement. La jeune structure, qui développe encore son réseau dans le Vaucluse, est à l'écoute de toutes les opportunités et est disposé à collaborer avec les acteurs phares du territoire, tel qu'[Aroma Zone](#). « Nous rencontrons prochainement [Sicaf cosmétiques](#) à Carpentras et nous sommes en pourparlers avec [Agapé Group](#) à Sablet. »

4 axes de travail

L'activité de la société repose sur 4 axes distincts. Le premier consiste à intervenir dans la chimie et le mélange afin de réduire les rejets dans l'atmosphère et l'eau et ainsi améliorer le rendement. Axe numéro 2 : l'économie d'énergie. L'objectif est de travailler sur le système de production de façon à le rendre moins gourmand. « Nous aidons nos clients à établir une cartographie de leur consommation dans le but de l'optimiser ». Le troisième axe consiste à travailler sur l'outils de production en tant que tel, afin d'améliorer la fiabilité et le rendement des équipements. Dernier axe et non des moindres : accompagner les acteurs industriels dans leur transition digitale. « Nous installons par exemple des capteurs communicants. Ces derniers vont envoyer leurs informations à un système et l'analyse de ces données permettra une optimisation de l'utilisation de la machine. » Exemple concret : le capteur installé sur un moteur qui permet de connaître la consommation instantanée et intervenir rapidement en cas de dysfonctionnement par le biais d'une alerte.

Ecrit par le 5 décembre 2025

20 ans d'expérience

Pour réaliser à bien ses projets, la société peut s'appuyer sur la longévité et l'expertise aiguë de son président, ingénieur généraliste de formation. Fort de ces 20 années d'expérience dans le secteur industriel, dont 10 en tant que directeur maintenance et technique à [Tetra Pak](#) à Dijon, Sébastien Gavelle a par ailleurs exercé un temps à l'international. Après avoir occupé le poste de responsable de maintenance dans une fonderie en Mexique (FWF de Mexico), il devient chef de projet chez [Eureenco](#), en charge de la modernisation du site du Sorgues. Un long curriculum vitæ que le président entend bien mettre à profit des entités industrielles vauclusiennes : « nous souhaitons nous inscrire comme acteur de l'ingénierie de développement durable en Vaucluse. » En savoir plus www.faireingenierie.fr.

Le groupe Apave recrute 42 collaborateurs en Paca

Le groupe [Apave](#), spécialisé dans la prévention, la maîtrise des risques et la formation professionnelle, poursuit son développement et annonce le recrutement de 42 collaborateurs en Provence-Alpes-Côte d'Azur et 15 en Occitanie, d'ici 2021.

Après avoir intégré plus de 1 000 nouveaux talents en 2020 malgré la crise sanitaire, ce nouveau plan de recrutement soutient l'objectif d'entrer, d'ici 2025, dans le top 5 mondial dans les secteurs des biens industriels, des énergies, des transports, des infrastructures et de la construction. Les postes ouverts s'adressent à tous les profils et à tous les talents : jeunes diplômés (plus de 20% de postes leur sont destinés), cadres, ingénieurs, techniciens, alternants.

Les métiers recherchés :

- techniciens chargés d'Inspection en électrotechnique, mécanique, matériaux ou encore mesures physiques ;
- ingénieurs Génie civil, électrotechnique, mécanique, constructions soudées, Hygiène Sécurité Environnement (HSE) ;
- coordonnateurs sécurité et protection de la santé (SPS) ;
- diagnostiqueurs immobiliers.

« Ce plan de recrutement ambitieux illustre notre capacité à accompagner le développement et la relance des territoires et à investir dans l'avenir », déclare [Philippe Maillard](#), directeur général du groupe Apave.

Ecrit par le 5 décembre 2025

Le contrôle à l'ère des drones

Le groupe s'adapte à la transition technologique, numérique et économique en proposant des offres alliant technologie et savoir-faire. Grâce au numérique, Apave permet à ses stagiaires de vivre des parcours de formation avec l'aide de la réalité virtuelle. Les métiers de l'inspection et du contrôle vivent aussi leur mutation, s'appuyant désormais sur les drones ou l'intelligence artificielle.

En chiffres

Entreprise avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 950M€, Apave compte aujourd'hui 12 400 collaborateurs, 130 agences en France, 170 sites de formation en France et à l'international et 18 centres d'essais. Le groupe est présent à l'international à travers plus de 45 pays.

Plan de relance : les industriels rêvent d'un retour vers le futur

Ecrit par le 5 décembre 2025



Le plan de relance doit emboîter le pas aux mesures d'urgences imposées par la crise sanitaire. Le gouvernement y voit l'occasion de mobiliser les entreprises en un temps record pour une reconquête industrielle urgente.

Il paraît bien loin, le temps où le dirigeant de feue Alcatel - un marseillais - se vantait d'en faire une entreprise sans usines. Garder 'l'intelligence', refiler la pollution : le pari de la délocalisation avait pour but de 'maximaliser la valeur de l'actionnaire'. Il finit en réalité par enclencher la spirale du déclin d'un groupe bientôt sans usines et sans salariés.

La délocalisation est une idée qui fait son chemin. D'un plan social à un autre, le chômage se massifie au sein du tissu manufacturier français. Il est pris en charge par un Etat providence qui accompagne, puis alimente le mouvement de destruction d'un outil industriel ployant, petit à petit, sous des charges sociales, des impôts sur les sociétés ainsi que des impôts de production hors normes à la fin des années 2000.

« Un déclassement devenu irrécupérable ? »

Ecrit par le 5 décembre 2025

Ni l'euro, ni l'Europe n'arrangent les choses depuis lors, bien au contraire : la France ne maîtrise plus l'ensemble de la chaîne de l'industrie nucléaire depuis la décision de l'Etat (mandat Hollande) de donner l'activité turbine d'Alstom à l'américain General Electric. L'Etat, après avoir obligé EDF à vendre à prix coutant de l'électricité à des concurrents bien plus polluants dans le cadre d'une directive européenne, vient maintenant d'annoncer le prochain démantèlement de ce - presque - ultime fleuron de l'industrie française.

Il n'aura donc fallu qu'une vingtaine d'années pour que l'industrie pèse à peine 10% du PIB français. A en croire Bruno Lemaire, ministre de l'économie, des finances et de la relance « nous ne sommes pas loin du moment où le déclassement deviendra irrécupérable ».

Premier arrivé, premier servi

Le gouvernement a donc (en même temps) promis d'affermir la « compétitivité et la souveraineté économique » (34 milliards) ; de hâter la transition écologique (30 milliards) ; et d'assurer la cohésion sociale et territoriale (30 milliards).

Cent milliards tout ronds, voici en quoi consiste le plan 'France relance' - présenté en septembre dernier - qui doit être déployé en un temps record en vue de soutenir la reprise de l'économie. « Le train de la relance ne passera pas deux fois. Le principe est simple : premier arrivé, premier servi », synthétise le nouveau sous-préfet à la relance du Vaucluse, Julien Fraysse. Au plan national, il est question d'assurer le décaissement de 40 milliards d'euros dès 2021. Ce montant intégrant 10 milliards de réduction d'impôts de production qui pèsent sur la compétitivité des entreprises.

« La philosophie de ce plan est radicalement différente de celle d'un plan d'aide et de ses mesures d'urgence » (détaillées ci-dessous pour le Vaucluse). France relance doit, d'une part « porter suffisamment d'activité pour éviter les faillites » et d'autre part, se placer à un horizon de 10 ans pour « créer les emplois de demain en accélérant la transformation de l'économie et de l'industrie française », recadre Julien Fraysse.

Ecrit par le 5 décembre 2025



Bon nombre d'entreprises ont la volonté de faire grossir leur activité, mais elles n'ont pas de foncier aisément accessible, ni assez de main d'œuvre qualifiée ou de cadres à former ou à recruter.

Beaucoup d'appelés, bien peu d'élus pour l'instant

Le plan, qui regroupe une incroyable quantité de dispositifs et d'agences, n'a pas vraiment bien démarré. Mi-mars, 24 dossiers industriels de notre région avaient été retenus dans le giron du programme « Territoire d'industrie » pour un montant de subvention de l'Etat de 13M€ et un effet de levier au mieux cinq fois supérieur, soit environ 50M€ d'investissement. « Les délais de réponse sont longs. Il y a même des dossiers traînent depuis novembre dernier. Et les refus, non motivés, augmentent crispation de nos collègues», souligne [Tomas Redondo](#), secrétaire général de l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM) en Vaucluse.

« La déception est à la mesure de l'engouement. »

L'Agence de service et de paiement (ASP) – opérateur centralisé du dispositif 'industrie du futur' – tente en ce moment même d'écluser les milliers de demandes reçues et ne rouvrira qu'au mois de mai. Elle

Ecrit par le 5 décembre 2025

distribue, par simple courriel, des fins de non recevoir à tour de bras. La déception est à la mesure de l'engouement : fin 2020, 15% des entreprises industrielles avaient déposé un dossier dans le cadre de France relance. Mais « la sélection est forte, 10 à 15% des projets sont retenus », se désole le sous-préfet.

Relancer pour restructurer

Donner du temps au temps, personne n'a le temps, ni même beaucoup d'argent, peste Tomas Redondo. « Nous avons très peu de lauréats, alors que nous avons cherché à créer une dynamique auprès de nos adhérents qui représentent entre 400 et 500 entreprises et 5000 salariés. D'autres territoires - comme nos collègues Bretons par exemple - ressentent la même difficulté des PMI à attirer l'œil de ces commissions qui préfèrent privilégier de plus gros industriels. A peine 5% des projets aboutissent dans certains territoires. Il faudrait dans un premier temps pouvoir recycler des dossiers pour les rendre éligibles à d'autres financements ou accompagnements », suggère-t-il. L'IUMM a quand même mis la main à la poche pour le montage des dossiers (30 000€). « Et puis structurer cet effort de relance dans un schéma directeur propre à notre territoire. Parce que bon nombre d'entreprises ont la volonté de faire grossir leur activité, mais elles n'ont pas de foncier aisément accessible, ni assez de main d'œuvre qualifiée ou de cadres à former ou à recruter. Nous avons le sentiment d'être isolés sur ces sujets que l'on pourrait mettre sur la table à l'occasion de cette relance pour remédier à nos problèmes de développement industriel et nous ouvrir aux grands territoires métropolitains voisins. »

« L'Etat tente cependant de corriger le tir. »

L'Etat tente cependant de corriger le tir sur le plan financier et en matière de proximité avec l'aide de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'enveloppe nationale de 400M€, initialement pour le développement ou la relocalisation industrielle (création et extension de sites, modernisation et robotisation, nouveaux équipements, centre de formation) vient d'être rallongée de 300M€, le 23 mars dernier. Ce Fonds d'accélération des investissements industriels dont les décisions sont prises « au plus près du terrain par le préfet et le président du conseil régional » après une instruction par BPI France, avait à l'origine été doté dans notre région de 20M€ ; 26M€ supplémentaires ont été ajoutés à ces crédits pris en charge à part égales entre l'Etat et le Conseil régional. De son côté, Julien Fraysse presse les entreprises d'aller de l'avant avec, notamment, l'appel à projet lancé - ouvert jusqu'au 29 avril - par l'ADEME visant à soutenir - selon le jargon administratif - le « lancement de l'industrialisation et la commercialisation de nouveaux produits ou solutions présentant des externalités positives pour l'environnement ». Quels seront les critères de réussite de la mission du sous-préfet qui s'achèvera en 2022 ? « Le juge de paix sera indéniablement le travail accompli pour entreprendre des projets un peu complexes et de les mener à bien en s'appuyant sur toutes nos forces ». La relance et la concertation ont donc encore leur chance dans notre département, même si on est encore loin du projet de reconquête industrielle annoncé en fanfare, car il exige un travail de fond de l'Etat et des entreprises pour une politique industrielle cohérente.

Le plan France relance en Vaucluse : déjà une centaine de millions

Ecrit par le 5 décembre 2025

Au premier mars, 101 dossiers ont été déposés pour bénéficier du plan France relance, dont 34 sur le volet 'Territoires d'industrie' qui a désigné 7 lauréats pour 24M€ d'investissement productif, plus un autre lauréat issu du secteur aéronautique (Egide) : Conserves Guintrand (Carpentras), Charles Faraud (Monteux), Volps finance (groupe Moscatelli à Entraigues-sur-la-Sorgue), Winlight system (Pertuis), Pellenc ST (Pertuis), Eureenco (Sorgues), et un autre dossier sans annonce officielle. En 2020, deux entreprises avaient été lauréates de l'appel à projet 'aide à la décarbonation', piloté par l'ADEME, Isover groupe Saint-Gobain (Orange) et Etex (Carpentras).

Sur l'aspect 'souveraineté' du plan, un projet de relocalisation est en cours de montage portant sur plusieurs millions et quelques dizaines d'emplois, selon Julien Fraysse, le sous-préfet à la relance qui espère l'aboutissement d'une autre initiative de même nature, éligible cette fois sur des fonds européens. Par ailleurs, 9 dossiers ont été déposés dans notre département pour une demande de subvention s'élevant à 6M€ pour le recyclage de friches industrielles. Enfin, la baisse des impôts de production, mi-février, atteignait 74M€ au profit d'un peu moins de 7 000 entreprises (cotisation sur la valeur ajoutée, cotisation foncière, plafonnement de la cotisation économique territoriale).

Les aides d'urgence en Vaucluse

- Prêt garanti par l'Etat : 1,03 milliards d'euros pour 7 734 entreprises*
- Fonds de solidarité : 232,19M€ pour 22 860 entreprises*
- Activité partielle : 170M€ pour 12 500 entreprises**
- Report d'échéances sociales : 113M€ pour 29 000 structures économiques dont 2 000 artisans et commerçant (1,8M€ de l'Urssaf)**
- Mesures fiscales : 10M€ (IS ou TS et TVA) pour 800 entreprises.**

**(source : préfecture du Vaucluse/chiffres arrêtés début avril 2021)*

***(source : préfecture du Vaucluse/chiffres arrêtés entre le 1 et le 15 mars 2021)*

[Retrouvez ici les données relatives aux projets industriels soutenus dans le cadre de France Relance.](#)

Tricastin : Orano mise sur le top de l'Isotope

Ecrit par le 5 décembre 2025



Orano vient de lancer le chantier de construction de son futur laboratoire isotopes stables implanté sur son site de Tricastin. Avec cette nouvelle activité hors du domaine du nucléaire le groupe entend capitaliser sur son savoir-faire en développant une offre destinée aux domaines de la santé, de la recherche et de l'industrie.

Les travaux du nouveau laboratoire isotopes stables ont débuté sur le site [Orano de Tricastin](#). Le futur bâtiment de 3 200m² comprendra une partie consacrée à la production (2 000m²), une dédiée à la recherche et au développement ainsi qu'une autre partie composée de bureaux et de salles de réunion. Cet investissement de 15M€ doit être opérationnel dans le courant du second semestre 2023 afin de mener à bien les premières productions commerciales. Près de 150 personnes (dont 90% provenant d'entreprises régionales) interviendront durant le chantier de construction et une vingtaine d'ingénieurs et de techniciens composera ensuite l'équipe de ce laboratoire unique en France.

Traitements contre le cancer et microprocesseur quantique

S'appuyant sur les mêmes technologies développées pour transformer l'uranium dans son usine de conversion Philippe-Coste (pour la fluoruration) ainsi que dans celle de Georges-Besse II (pour la centrifugation), toutes deux à Tricastin, Orano veut donc lancer la production d'isotopes stables.

« Ce futur laboratoire est un concentré du savoir-faire des équipes du site Orano Tricastin, c'est le

Ecrit par le 5 décembre 2025

développement de procédés issus de nos usines nucléaires pour de nouvelles applications en France hors du domaine nucléaire », résume [Jean-Luc Vincent](#), directeur des nouvelles activités Orano chimie-enrichissement.

Ce procédé permet ainsi d'élaborer des formes non radioactives des atomes. Ces isotopes stables sont utilisés, en raison de leurs propriétés particulières, dans un grand nombre d'applications, notamment dans les domaines de la santé (radio-médicaments dans le cadre de traitement contre le cancer), de la recherche fondamentale (conception de puce informatique quantique en silicium composé à 99,9% d'isotope 28 contre 92% avant traitement) et de l'industrie (amélioration de la performance des lasers, de la résolution des imageries à résonance magnétique...).

Ces éléments stables enrichis sont également utilisés dans un grand nombre d'autres secteurs de pointe comme la biologie des organismes, la physiologie, la microbiologie, la chimie, la climatologie, la géochimie, la géophysique et la physique par exemple.

Un objectif de 10M€ de chiffre d'affaires par an

L'objectif de la nouvelle installation, qui bénéficiera d'un haut niveau de sécurité afin d'en préserver les procédés de fabrication, est d'atteindre un chiffre d'affaires annuel de l'ordre 10M€ à l'horizon 2025/2030. On est bien loin du milliard d'euros générés chaque année par la plateforme Orano-Tricastin (en intégrant le site de Malvési à Narbonne qui lui est rattaché). Pour autant, l'implantation de ce futur laboratoire est loin d'être anecdotique pour le groupe qui voit là l'occasion de 'dénucléariser' son image. Il ne s'agit pourtant pas de tourner le dos à ce qui fait la spécificité de ce site industriel regroupant 2 500 emplois directs et 2 000 emplois indirects.

« Orano Tricastin est une plateforme industrielle de référence, forte de près de 60 ans de savoir-faire, rappelle ainsi [Jean-Jacques Dreher](#), directeur d'Orano Tricastin. Elle regroupe l'ensemble des activités de chimie (conversion, défluoruration et dénitration) et d'enrichissement de l'uranium. L'activité conversion d'Orano représente 25% de la capacité mondiale. L'usine Georges Besse II est la plus grande usine d'enrichissement en Europe. La production d'uranium enrichi, à usage civil, permet de livrer 70 réacteurs dans le monde. Cela permet d'alimenter 90 millions de foyers par an en énergie bas-carbone, soit l'équivalent de la population de la France, de l'Allemagne et du Royaume-Uni. »

1/3 du marché en ligne de mire

On l'a bien compris, le nucléaire restera le pilier de l'activité du groupe qui a investi plus de 5 milliards d'euros ces 15 dernières années pour renouveler son outil industriel sur ce territoire où 50% des employés résident dans la Drôme, 20% dans le Vaucluse, 20% dans le Gard et 10% en Ardèche.

Pour autant, le futur laboratoire isotopes stables entend capitaliser sur la crédibilité d'Orano comme acteur sur ce marché tout en proposant une alternative française aux clients, étrangers pour la plupart. S'il s'agit d'un marché de niche, on parle d'une production de quelques dizaines de kilos pour des matières solides et de quelques centaines de kilos pour des gaz, le but est de capter environ un tiers de ce marché où seul des concurrents Russes et Néerlandais existent à ce jour.

Ecrit par le 5 décembre 2025



Unique en France, le futur laboratoire isotopes stables d'Orano à Tricastin devrait être pleinement opérationnel dans le courant du second semestre 2023.